

# Service de Santé au Travail Interentreprises de l'Union Portuaire Rouennaise

## Grille des cotisations du Service de Santé au Travail Interentreprises de l'UPR par salarié

Validée par le C.A. du 01/07/2020

Dans les locaux de l'U.P.R. → 98,00 € HT (tarif 2021)

En intra → 102,00 € HT (tarif 2021)

Société LUBRIZOL → 111,00 € HT (tarif 2021)

Il est à noter que les différents montants de cotisations s'expliquent par des temps de présence et des déplacements extérieurs demandés par les Sociétés LUBRIZOL / TOTAL LUB. / Groupe Soufflet.

Par ailleurs, le nombre de salariés soumis à un Suivi Individuel Renforcé est important compte tenu de l'activité chimique de ces entreprises ainsi qu'au risque lié aux poussières.